



BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE
Ligue régionale

COMPTE RENDU CONSEIL D'AMINISTRATION
du 04 avril 2025

Maison des Sports-1240 rue de la Bergeresse

45160 OLIVET

Prochain CA le 16 mai 2025

AG le 5 juillet 2025

Bourges, le 15/04/2025

1

Conseil d'administration
BCVL/2025/CA3- 3 pages
Rédaction : CL- SB

Validation du CR de janvier 2025

Association loi 1901 – Préfecture
du Cher
SIRET 392 841 169 00064
Siège social :
6 bis, rue des Urbets 18000
Bourges

Le conseil d'administration est convoqué par Mme Kim Nivault, Présidente de Badminton Centre-Val de Loire.

Sylvain Benaïn, secrétaire général de la ligue, préside la séance.

Membres présents : Marie-Odile Bongibault, Séverine Cornevin, Denise Désirliste, Catherine Labrune, Nathalie Maire, Kim Nivault, Marinette Raynaud, Régis Ailliot, David Baudrier, Franck de Béja, Sylvain Benaïn Jean-Yves Nivault, Yves Prenant, Laurent Thorin, Pierre Vassal.

En visio : Virginie Arnoult, Alexandre Boudt

Excusés : Tanguy Blanchard, Florent Gaillard, Boris Marc

Salarié : Tanguy Blanchard

Le quorum requis pour délibérer valablement est d'un tiers des 19 membres. Avec 17 membres présents, le quorum est atteint.

Le Conseil d'Administration peut donc valablement délibérer.

Ouverture de la séance à 19h40.

Sylvain rappelle l'importance de la ponctualité pour les futures réunions, dans un souci d'efficacité et de confort pour tous les participants.

Ordre du jour ,

1. Approbation du compte-rendu du CA du 17 janvier 2025
2. Mise en place du fonctionnement de la nouvelle équipe
3. Demande d'aide du club de Darvoy pour une joueuse parabad
4. Projet alternance (axes "Rayonner" et "Progresser")
5. Départ de Nora – réflexion sur un nouveau recrutement
6. Validation de la cellule territoriale ANS PSF
7. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 17 janvier 2025 :

Sylvain Benaïn demande s'il y a des remarques ou observation. Pas de remarques.

VOTE : 17	POUR : 17	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

☒ Adopté à l'unanimité

2. Fonctionnement de la nouvelle équipe :

Présentation de l'organigramme fonctionnel de la ligue par Kim Nivault et Tanguy Blanchard.
Déclinaison des axes stratégiques : Construire – Jouer – Former – Progresser – Rayonner.

→ Voir annexe pour l'organigramme complet.

3. Aide au club de Darvoy pour une joueuse parabad :

Le club sollicite une aide de 150€ pour accompagner Pauline, joueuse parabad sélectionnée en collectif France.

Cette demande entre dans le cadre de l'enveloppe de 7 000 € obtenue par la ligue sur des actions parabad.

VOTE : 17	POUR : 17	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

☒ Adopté à l'unanimité

4. Projet alternance : axes Rayonner et Progresser

Fin du contrat d'Alexandrine en alternance prévue en octobre 2025.

Décision : ne pas recruter de nouvelle alternance pour cette année.

Une réflexion est en cours sur un futur profil en apprentissage pour la saison 2026-2027 (encadrement du Pôle).

Une recherche sera lancée dès 2025 pour un encadrant jeune.

VOTE : 17	POUR : 17	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

☒ Décision validée à l'unanimité

5. Départ de Nora – Recrutement

Nora quitte son poste le 21 avril 2025. Une rupture conventionnelle est validée (286 €).

Décision de recruter un(e) secrétaire en CDD à mi-temps à partir du 1er septembre 2025.

La fiche de poste sera prochainement redéfinie et l'offre diffusée.

VOTE : 17	POUR : 17	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

☒ Adopté à l'unanimité

6. Validation de la cellule territoriale ANS PSF

Composition de la commission validée :

- Kim Nivault (Présidente)
- Cédric Grosjean (Directeur)
- Nathalie Maire (Représentante des comités)
- Florent Gaillard (Représentant des clubs)

VOTE : 17	POUR : 17	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

☒ Validation unanime

7. Questions diverses

Maison Régionale du Badminton : Réunion tenue avec la Communauté de communes Cœur de Sologne.

Le projet sera réalisé en deux phases. Budget : 6,13 millions d'euros.

Ordinateur de Denise Desirliste : Accord pour cession à titre symbolique (1 €).

Conseil des Présidents de Comités : Nathalie souhaite recenser les dates d'AG des comités.

Dotation volants JO : Recherche en cours sur les supports.

Une proposition sera communiquée.

Clôture de séance : 21h40

La Présidente, Kim NIVAUT



Le secrétaire général, Sylvain BENAÏN

